Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°10
15/07/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

Météo
- Les températures ont été très variables allant de 22 °C à 34°C. Les cumuls ont été faibles voire nuls. Les prévisions annoncent cependant des épisodes de pluie en fin de semaine.

Tomate en sol, sous abris
- *Tuta absoluta* : les captures sont en augmentation.
- Noctuelles : le nombre de captures varie selon les sites.

Carotte et céleri-rave
- Mouche de la carotte : les captures sont nulles en cultures de carotte et céleri-rave.
- Septoriose du céleri : le modèle n'annonce pas de risque.

Alliacées
- Teigne : quelques captures ont eu lieu.
- Mouche mineuse : aucun signalement de piqûres de nutrition.

Sur différents autres légumes
- Thrips : les conditions fraîches sont moins favorables à ce ravageur.
- Acariens : les conditions fraîches sont moins favorables à ce ravageur.
- Punaises : quelques larves et adultes ont été piégés.

Notes nationales et informations
- La « dernière mise à jour » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les notes nationales biodiversité

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces derniers jours** (source : Weenat)

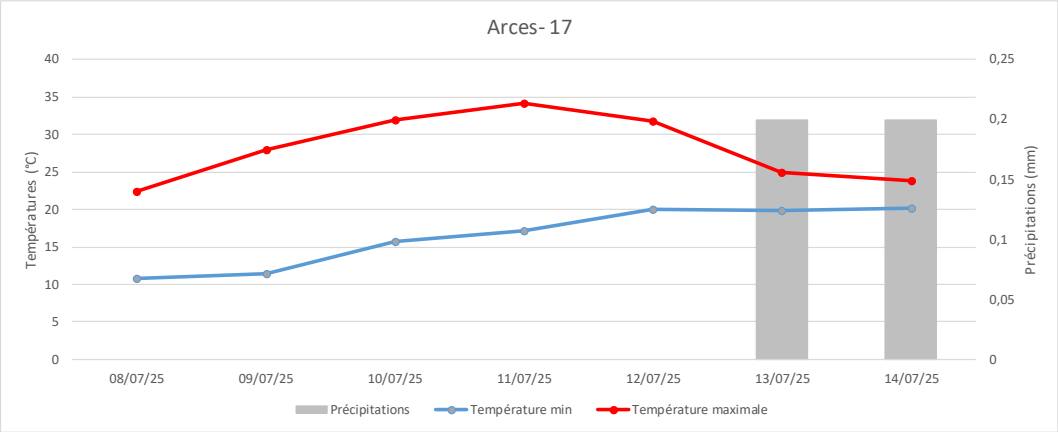

Cumul précipitations : 0,4 mm - Température minimale : 10,8 °C - Température maximale : 34,2 °C

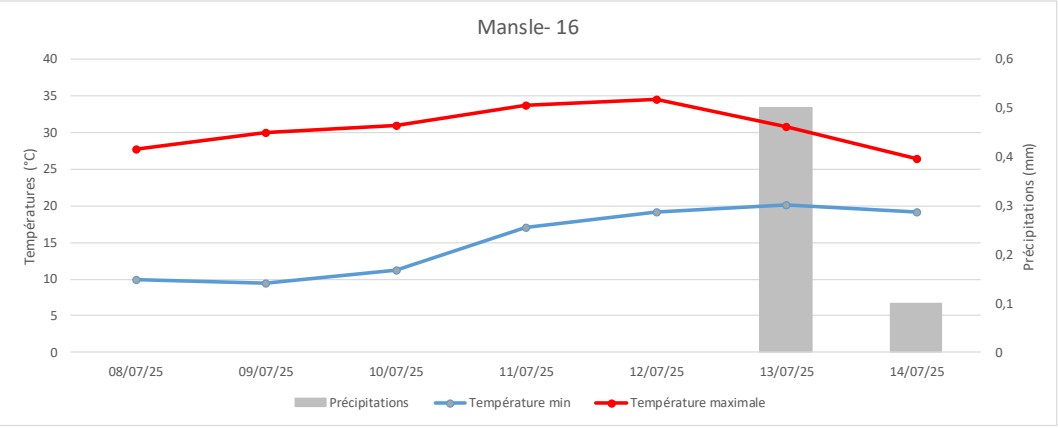

Cumul précipitations : 0,6 mm - Température minimale : 9,4 °C - Température maximale : 34,6 °C

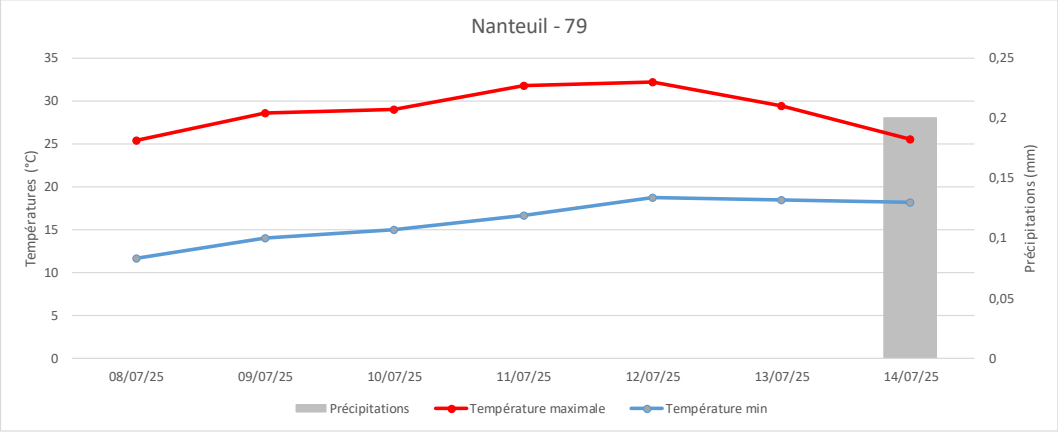

Cumul précipitations : 0,2 mm - Température minimale : 11,6 °C - Température maximale : 32,2 °C

Depuis le dernier bulletin, les températures minimales sont redescendues, parfois même en-dessous des 10°C (9,4°C à Mansle) Elles remontent cependant depuis quelques jours. Les températures maximales, quant à elles ont été très variables, avec des écarts de plus de 10°C (22,4°C le 8 juillet et 34,2°C le 11 juillet à Arces). Les cumuls pluviométriques ont été presque nuls. Les prévisions annoncent de nouveau une hausse des températures puis une chute en fin de semaine accompagnée de quelques épisodes de pluie.

Tomate en sol, sous abris froids

- **Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)**

La situation au niveau du réseau :

Au niveau des retours de piégeage, ceux-ci sont les suivants :

- Charente-Maritime : sur 4 sites ayant réalisé des retours, deux indiquent n'avoir piégé aucun papillon, deux autres indiquent avoir capturé 21 et 10 individus.
- Charente : un site indique n'avoir piégé aucun individu, mais des mines ont pu être observées sur feuilles.
- Vienne : un site indique n'avoir piégé aucun individu.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : le nombre de captures est en augmentation sur certains sites en Charente-Maritime, le risque augmente également.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

B **Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :**

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

A FOCUS Auxiliaires

Macrolophus pygmaeus

Macrolophus pygmaeus est une espèce d'insecte hémiptère de la famille des Miridae. C'est un insecte prédateur clé pour le contrôle de la Tuta. C'est une punaise effilée vert claire de 2 à 4 mm de long qui a des yeux rouges et des antennes avec les segments basaux noirs.

Cycle biologique

Cette punaise se développe lentement. Il faut au moins 10 jours pour que les œufs éclosent et au moins 19 jours avant que l'adulte émerge. La période de ponte ainsi que la durée de vie des femelles sont fortement influencés par la température.

Rôle(s) d'auxiliaire

Cette punaise adulte se nourrit de larves d'œufs et larves de Tuta. La confusion est possible avec *Nesidiocoris tenuis*, une punaise ravageur en France. La gestion du ravageur peut alors devenir compliquée, étant donné l'impact négatif de *N. tenuis* sur *M. pygmaeus*.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : https://ephytia.inra.fr/fr/C/19950/Biocontrol-Macrolophus-pygmaeus

Note filière : Ne pas confondre le piégeage avec des phéromones « attractives » dont le positionnement doit être extérieur au tunnel (objectif de suivi temporel) et les dispositifs de « confusion sexuelle » (qui empêche la reproduction) qui se positionnent exclusivement sous abris (AMM en ce sens).

- **Noctuelles**

La semaine passée, les retours de piégeages au niveau du réseau sont les suivants :

- *Chrysodeixis chalcites* : quatre sites en Charente-Maritime indiquent avoir piégé 3, 10, 6 et 0 individus.

Les autres sites en Charente, Deux-Sèvres et Vienne n'ont pas réalisé de retours de captures récemment.

Le faible nombre de retours ne permet pas d'estimer un niveau de pression représentatif. Une bonne analyse du risque passe par un nombre important de retours.

Hors réseau, un site en Charente-Maritime indique n'avoir piégé aucun papillon des espèces *S.exigua*, *H.armigera*, *A.gamma* et *M.oleracea*. Ce même site a en revanche piégé de nombreux *Chrysodeixis chalcites*, notamment au niveau de ses pièges positionnés à l'extérieur des serres, atteignant ainsi 110 individus. Au niveau des pièges positionnés à l'intérieur d'une des serres, le nombre de captures est bien moins important avec 15 papillons comptabilisés.

Évaluation du risque : le nombre de papillons piégés est très variable en fonction des sites et du positionnement des pièges, le risque est présent.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

La situation au niveau du réseau

Les récents retours n'indiquent pas de captures en culture de carotte. En culture de céleri-rave dans la vallée de l'Arnoult, le relevé effectué la semaine dernière n'indique pas de piégeage de mouche de la carotte.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures. Celui de la carotte est de 0,1 mouche/piège/jour contre 0,2 mouche/piège/jour pour le céleri-rave, la culture de carotte étant plus sensible aux attaches de de ravageur.

Évaluation du risque : aucune mouche n'a été piégée en cultures de carotte et céleri-rave. Le relevé réalisé plus tard cette semaine permettra de déterminer si le vol a commencé.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

- **Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 15 juillet sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	2	Nombre de cycles non atteint
Mansle (16)	1	Nombre de cycles non atteint
Dercé (86)	3	Nombre de cycles non atteint

Prise en compte de 3 cycles sans incidence : le 4e cycle devient à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des

plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Evaluation du risque : Le nombre de cycles n'a pas encore été atteint. Le risque ne sera véritablement présent qu'au prochain cycle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

Dans le réseau, le vol semble avoir débuté en Charente avec une capture de 2 individus sur un site. Sur un autre site, le nombre de papillons capturés est de 10 avec des plants perforés à hauteur de 10%.

Rappel des dégâts provoqués par les larves de teigne (Crédit photo : Sylvie SICAIRE – CA 16)

Évaluation du risque : le vol a débuté en Charente mais n'est pas généralisé aux autres départements. Le risque est à évaluer en fonction des sites, il est nécessaire de bien renforcer la surveillance.

• Mouche mineuse (Napomyza gymnostoma)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

La situation au niveau du réseau

A ce jour, aucune piqûre de nutrition n'a été signalée sur plants et sur ciboulettes.

Évaluation du risque : le risque est nul.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets au niveau des pépinières.

- Contrôler les plants dès la réception.

Sur différents autres légumes

• Thrips

Les symptômes de thrips se manifestent par une décoloration de couleur blanche, argentée au niveau du feuillage engendrée par la consommation des larves.
Ces dernières semaines, la pression en thrips a été particulièrement élevée avec des explosions de foyers en lien avec la période de canicule. La semaine dernière, un observateur a indiqué ne pas avoir piégé de thrips sur ses panneaux bleu. Les conditions plus fraîches ne sont pas favorables à ce ravageur.

Évaluation du risque : le risque est plus faible lorsque les conditions sont plus fraîches, ce qui a été le cas des derniers jours.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Pratiquer le bassinage pour augmenter l'hygrométrie et perturber les conditions de vie du bioagresseur.
- Désinfecter le substrat réutilisé ou le sol.
- Produire les plants dans une pépinière insect-proof.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans la culture.
- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris.
- Installer des panneaux bleus englués pour détecter l'arrivée des premiers ravageurs.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

• Acariens

Les foyers d'acariens se développent rapidement quand les températures sont élevées, ce qui a été le cas des dernières semaines. Depuis quelques jours, les conditions plus fraîches sont moins favorables à ce ravageur.
Depuis le début de la saison, ce ravageur a été beaucoup plus présent comparativement à l'année passée, où les conditions très humides avaient permis de limiter les attaques.

Acariens sur poivrons (Crédit photo : Sylvie SICAIRE – CA 16)

Évaluation du risque : comme les thrips, les acariens apprécient la chaleur et la sécheresse. Les conditions ayant été fraîches ces derniers jours, le risque est plus faible.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Désherber la culture et ses abords.
- Désinfecter le matériel.
- Contrôler la qualité des plants avant plantation.
- Favoriser les prédateurs.
- Pratiquer le bassinage pour augmenter l'hygrométrie et perturber les conditions de vie du bioagresseur.

Des produits de biocontrôle existent :

Les punaises de la famille des miridae telles que Macrolophus pygmaeus et *Dicyphus errans* ; Des acariens prédateurs phytoséiides tels que *Amblyseius californicus*, *Phytoseiulus persimilis* ou *Amblyseius swirskii* ; les coccinellidés du genre *Stethorus* ou *Scymnus* ; Les larves de cécidomyies du genre *Feltiella*. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).**

• Punaises

Halyomorpha halis est une punaise dont l'adulte mesure 12 à 17 mm de long et est coloré de plusieurs teintes de brun plutôt foncées, densément marqué de points sombres.

La distinction avec les autres espèces de punaises se fait principalement grâce à l'absence d'épine ventrale et au schéma des antennes. Malgré ces critères, la confusion est facile en particulier avec *Raphigaster nebulosa*.

Cliquez sur l'image ci-contre pour plus d'informations sur la comparaison de Halyomorpha halis avec différentes espèces de punaises.

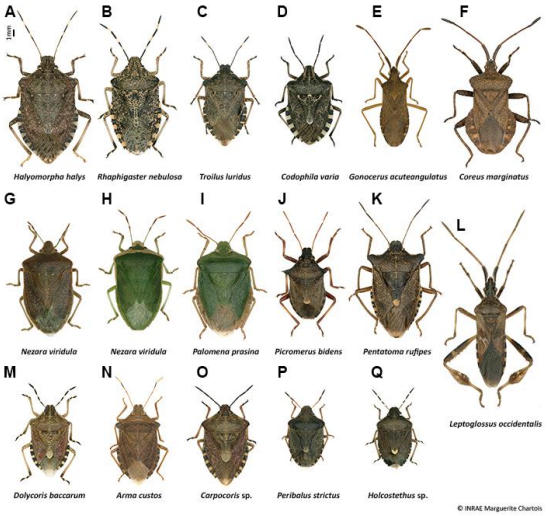

La situation au niveau du réseau

En Charente-Maritime, le piège ciblant la punaise diabolique (*Halyomorpha halis*) a capturé 4 adultes la semaine dernière ainsi que 3 larves.

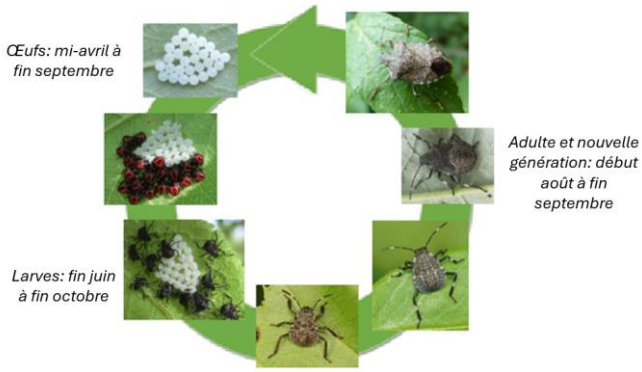

Rappel du cycle de vie de la punaise diabolique (Crédit photo : FREDON 47)

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.

- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".